

Réforme du tarif en droit de l'immigration et des réfugiés – Résumé des changements



Phase 1

Tarif actuel	Changement/Réforme	Action requise
<i>Augmentation du tarif de base pour la préparation du formulaire Fondement de la demande d'asile (FDA) (non accélérée) — autorisation initiale</i>		
Le tarif majoré de 9 heures (au lieu de 7) est déjà en place dans le cadre des mesures liées à la Covid-19 pour les demandes non accélérées (p. ex., demandes non sélectionnées pour le processus d'examen des dossiers).	Rend permanente l'augmentation à 9 heures du temps prévu au tarif pour la préparation du formulaire FDA. Deux heures supplémentaires ont été allouées pour tenir compte de la nouvelle obligation imposée aux membres inscrits d'examiner la demande sur le portail des réfugiés avant de la soumettre.	Aucune action requise de la part des membres inscrits
<i>Augmentation du tarif de base pour la préparation du formulaire Fondement de la demande d'asile (FDA) (accélérée) — autorisation initiale</i>		
Le tarif majoré de 12 heures (au lieu de 10) est déjà en place dans le cadre des mesures liées à la Covid-19 pour les demandes accélérées (p. ex., demandes sélectionnées pour le processus d'examen des dossiers).	Rends permanente l'augmentation à 12 heures du tarif pour la préparation du formulaire FDA et la soumission de la divulgation du client. Deux heures supplémentaires ont été allouées pour tenir compte de la nouvelle obligation	Aucune action requise de la part des membres inscrits

Tarif actuel	Changement/Réforme	Action requise
	imposée aux membres inscrits d'examiner la demande sur le portail des réfugiés avant de la soumettre.	
<i>Autorisations supplémentaires pour familles comprenant plusieurs membres</i>		
L'autorisation de 7 heures pour le FDA couvre la préparation des documents de demande d'asile, que ce soit pour une personne célibataire et pour une famille nombreuse.	<p>Permet une autorisation de 3 heures pour préparer des demandes couvrant plusieurs membres de la famille immédiate (p. ex., conjoints, enfants, conjoints de fait, etc.) si un membre du ménage a besoin d'une description distincte de sa situation, car il ou elle répond à un ou plusieurs des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pays de citoyenneté différent de celui du demandeur principal • Profil de risque distinct de celui du demandeur principal • Même profil de risque que le demandeur principal, mais avec des expériences indépendantes qu'il fallait décrire dans un récit séparé 	Soumettre une demande d'autorisation via <i>Aide juridique en ligne</i> .
<i>Autorisation de représentant désigné</i>		
Non couvert par le tarif actuel	<p>Crée une autorisation de 3 heures pour les dossiers où des représentants désignés sont nommés, afin de tenir compte des heures de préparation supplémentaires requises.</p> <p>Un représentant désigné sera nommé dans les circonstances suivantes :</p>	Soumettre une demande d'autorisation via <i>Aide juridique en ligne</i> .

Tarif actuel	Changement/Réforme	Action requise
	<ul style="list-style-type: none"> • lorsque le demandeur a de graves problèmes de santé mentale et ne peut pas comprendre la nature de la procédure, ou • pour les mineurs non accompagnés (qui arrivent sans parents ni tuteurs) 	
<i>Demande de considérations d'ordre humanitaire</i>		
Actuellement, 16 heures.	10 heures supplémentaires pour la représentation après l'approbation de la première étape.	Soumettre une demande d'autorisation via <i>Aide juridique en ligne</i> .
<i>Autorisation pour « intervention/exclusion ministérielle »</i>		
Non couvert par le tarif actuel	Autorisation de 3 heures pour le temps de préparation supplémentaire en cas d'intervention ministérielle ou de questions d'exclusion.	Soumettre une demande d'autorisation via <i>Aide juridique en ligne</i> .
<i>Avis de danger</i>		
Actuellement 10 heures pour les demandes et soumissions	Autorisation de 20 heures pour les demandes et soumissions. L'autorisation initiale sera de 20 heures au lieu de 10 heures.	Aucune action requise de la part des membres inscrits
<i>Tarif majoré pour se préparer aux audiences de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (Section de la protection des réfugiés, Section d'appel des réfugiés, Section d'appel de l'immigration, Section de l'immigration)</i>		
Autorisation de 2 heures de préparation pour les séances supplémentaires dans les audiences de la SPR uniquement	<p>Autorisation de 2 heures de préparation pour les séances supplémentaires dans toutes les audiences de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié</p> <p>Lorsqu'il n'y a pas eu d'audience et que l'affaire est ajournée, les 2 heures de préparation ne sont pas autorisées.</p>	Soumettre une demande d'autorisation via <i>Aide juridique en ligne</i> .

Tarif actuel	Changement/Réforme	Action requise
Modification de l'interprétation de la politique pour la délivrance de certificats de demande d'asile distincts pour chaque ménage		
<p>Un seul certificat est normalement délivré lorsque les membres de la famille ont des exposés circonstanciés identiques ou similaires pour l'immigration, y compris les familles élargies comprenant plus d'un ménage.</p>	<p>Possibilité accrue de certificats FDA distincts pour les familles élargies (par exemple, frères et sœurs adultes, chacun avec son propre conjoint et ses propres enfants), même lorsque les demandes seront finalement entendues ensemble.</p> <p>Aucune autorisation d'audience distincte de la Section de la protection des réfugiés ne sera accordée lorsque les demandes sont entendues ensemble.</p>	<p>Soumettre une demande d'autorisation via <i>Aide juridique en ligne</i>.</p>